

directs avec les États-Unis, y compris la reconnaissance du droit d'Israël à exister et la renonciation au terrorisme. Les deux camps ont déclaré que la première ronde de négociations avait été utile. En décembre également, l'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté, par 138 voix contre 2, une résolution sur la convocation d'une conférence internationale de paix à laquelle participeraient l'OLP, les autres parties au conflit et les membres permanents du Conseil de sécurité. Vu que les deux voix dissidentes étaient celles des États-Unis et d'Israël, la résolution demeurera probablement lettre morte.

Le Canada a accueilli ces divers événements avec circonspection. M. Clark a applaudi à l'ouverture de pourparlers directs entre les États-Unis et l'OLP, mais il n'a rien dit qui pût porter à croire que le Canada emprunterait la même voie. Le Canada s'est abstenu de voter sur les résolutions de l'ONU concernant une conférence de paix, et à un moment donné, il s'est retrouvé seul avec le Costa Rica dans cette situation. Cette réticence était curieuse. Certes, rien d'apparent n'obligeait le Canada à essayer de donner le ton dans cette affaire, mais il n'était pas clair non plus pourquoi il lui fallait faire cavalier seul, par rapport à la grande majorité des membres de l'ONU qui favorisaient la convocation d'une conférence de paix. Le Canada entretient de bonnes relations avec Israël, et son influence là-bas, bien qu'elle ne soit pas décisive, pourrait compter. Israël est sensible aux critiques émanant de l'Ouest, y compris à celles que M. Clark a courageusement formulées dans un discours prononcé en mars sur la façon dont les autorités israéliennes traitaient les Palestiniens. Il est donc à espérer que les amis d'Israël, y compris le Canada, l'exhorteront à réagir favorablement aux mesures que l'OLP a commencé de prendre.

Les principaux pays non alignés ne sont pas disposés à accepter des restrictions sur les plans de la production ou